



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



ale, I, Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Llege Division Huy, le le greffier 1 8 JUIN 2019

Greffe

N° d'entreprise : 0726 930 470

Nom

(en entier): HPS CONSTRUCT

(en abregé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 4537 Verlaine, voie de la Tombe 21

## Objet de l'acte:

La publication de l'acte constitutif du 14 mai 2019 intervenue aux annexes du Moniteur belge le 22 mai 2019, numéro 19318250, comportait l'erreur matérielle suivante :

- « Apports: 200 actions aux prix de 10.000 euros par actions comme suit:
- pour M. Hubert: 100 actions, soit pour 10.000 euros
- pour M. Pretto: 100 actions, soit pour 10.000 euros »

## Or les apports étaient:

200 actions aux prix de 100 euros par action, comme suit:

- pour M. Hubert: 100 actions, soit pour 10.000 euros
- pour M. Pretto: 100 actions, soit pour 10.000 euros

La capital souscrit et libéré à la constitution est donc bien de 20.000 € et l'erreur matérielle ainsi rectifiée.

Christoph WELING Notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).